

**CRÉATIONS > Entreprises.**  
C'est le nombre de créations d'entreprises en septembre 2017 en Ariège. Ce chiffre intègre les autoentrepreneurs.

## LE CRÉATEUR PRÊT-À-PORTER DE GAELLE



Depuis le 1er octobre la boutique de prêt-à-porter Cocolino a ouvert ses portes à Lézat-sur-Lèze. Gaëlle Rotrou, 36 ans, après un licenciement, a mis à profit sa période de chômage pour créer son entreprise avec l'aide du pôle emploi. Ses conseillers l'ont aiguillée vers BGE, réseau indépendant d'appui à la création d'activités et d'entreprise et Initiative Ariège. La plateforme ariégeoise lui a consenti un prêt d'honneur pour lancer son affaire et acheter le pas-de-porte. Un projet lentement mûri pendant 18 mois avant d'installer enfin la collection automne-hiver sur les portants. Prêts bancaires et règlements différés de la marchandise auprès des fournisseurs lui permettent de démarrer avec sérénité. « J'ai toujours été passionnée par la mode, et je réalise là mon rêve d'enfant. » Et la petite boutique qui habille des pieds à la tête toute la famille affiche depuis moins d'un mois une fréquentation prometteuse.

# Le circuit court du développement économique

**l'essentiel** Initiative Ariège poursuit son développement au service des projets d'entreprises émergentes. En 2016, la plateforme a accordé 866 625 € en prêts d'honneur et a permis de créer ou de sauver 210 emplois.

**L**a petite entreprise ne connaîtrait-elle pas la crise ? On fait tout pour du côté d'Initiative Ariège. La plateforme locale dédiée à l'aide à la création et/ou la reprise d'entreprises poursuit sa mission sans dévier.

Depuis sa création, « Initiative Ariège a accordé près de 1 300 prêts et permis de créer ou de sauvegarder 2 300 emplois », explique Alain Rochet, le président d'Initiative Ariège depuis une dizaine d'années.

Une aide qui vient sous la forme de prêts d'honneur à des créateurs ou repreneurs d'entreprises qui vont de quelques milliers à des dizaines de milliers d'euros selon la dimension du projet. Un engagement qui a un effet levier très important : 1 € en prêt d'honneur génère 4,41 € de prêt bancaire. En 2016, 68 entreprises ont ainsi été aidées, ce qui a permis de créer ou de maintenir 210 emplois. L'équivalent d'une très belle entreprise en Ariège. L'autre grande vertu du système est l'accompagnement qui va avec le prêt. Un véritable



Initiative Ariège veut s'ouvrir sur l'agriculture et la sylviculture qui a des perspectives de développement intéressantes dans le département. / Photo DDM, illustration

gèle gage de pérennité.

### Gage de pérennité

« Le taux de pérennité des entreprises que nous accompagnons est de 92 %. Cela montre l'intérêt de l'accompagnement », souligne le président d'Initiative Ariège. Il arrive que la plateforme refuse un prêt quand le dossier est mal ficelé ou insuffisamment préparé. « Dire non est parfois le meilleur service qu'on peut rendre aux gens pour éviter qu'ils échouent », ajoute-t-il. Alain Rochet trouve en tout cas très intéressants les projets, parfois atypiques, qui arrivent

sur la table d'Initiative Ariège et qui apportent de la valeur ajoutée.

Ce circuit court du développement économique, Initiative Ariège veut lui redonner un coup de fouet en lançant un nouvel appel à participation.

### Levée de fonds

« Nous nous adressons aux entreprises, groupes locaux qui peuvent faire des dons qui sont défiscalisés à hauteur de 66 % », précise Alain Rochet. L'objectif de cette levée de fonds est de 50 000 €. Ce sont des entreprises ariégeoises qui vont aider des projets locaux à

démarrer dans un cercle vertueux de l'économie. « Cela favorise le développement local et l'emploi », insiste le président d'Initiative Ariège. Issu du monde de l'entreprise, Alain Rochet a découvert toute la richesse de l'initiative individuelle parfois sur des micro-projets. « Vu de Toulouse, soutenir quelqu'un qui veut s'installer comme musher peut paraître lointain, en Ariège cela a tout son sens », affirme Alain Rochet, très attaché à garder des centres locaux de décision dans le développement économique. Du global au local.

Arnaud Paul

## REPÈRES

# 5

**FOIS > Prêt.** Une fois remboursé l'argent des prêts est réinjecté dans le circuit des prêts. Les premiers euros engagés par Initiative Ariège ont déjà ainsi été prêtés cinq fois.

## UN FONDS POUR L'AGRICULTURE

Initiative Ariège va innover en 2018 avec la création d'un fonds agricole. Dans ce secteur, si les circuits financiers sont connus, il y a peu de dispositifs de prêts d'honneur. Pour ce faire, Initiative Ariège travaille avec les acteurs locaux de l'agriculture comme la chambre d'agriculture, la MSA, Crédit Agricole... L'objectif est de récolter 300 000 €. « Les exploitations agricoles se gèrent comme des entreprises », note Alain Rochet, le président d'Initiative Ariège. « On cherche à créer un effet levier sur les financements comme dans les autres secteurs et favoriser l'accompagnement. » À noter que ce fonds sera ouvert aux entreprises intervenant dans la sylviculture.